REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2021 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et un et le jeudi quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire. Convocations adressées le 10 avril 2021.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Josette ROUGET, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Absent excusé : Pascal LHOTE.

SECRETAIRE DE SEANCE:

Madame Maryse DEPUYDT a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR:

- Vote du Budget 2021
- Affaires diverses

VOTE DU BUDGET 2021

Le Maire précise les modifications apportées au budget 2021 examiné lors de la réunion du 15 mars 2021 et il précise notamment les montants des contributions et dotations.

Le Conseil Municipal de la commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents (8 Pour, 1 Contre, 1 Abstention),

VOTE le Budget Primitif 2021 pour les montants suivants :

➤ Section de fonctionnement 288359.60 €

➤ Section d'investissement 311025.60 €

Le budget primitif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables.

Le budget se divise en une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant dont les charges de personnel mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

La section d'investissement recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent les subventions versées par l'Etat, la Région, le Département ainsi que par la capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Un conseiller fort de son expérience et siégeant depuis plusieurs mandatures au sein du conseil municipal émet des réserves sur la part d'autofinancement (différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement à hauteur de 60099.50€

Celle-ci semble être selon lui trop importante.

Il souhaite également que les projets pour la commune soient reportés et échelonnés dans le temps considérant ainsi qu'ils sont menés actuellement trop hâtivement et trop rapidement.

Il lui est expliqué que :

- D'une part, le virement de la section de fonctionnement s'est trouvé majoré compte tenu de l'ajustement du compte du SIVOS.
- D'autre part, une partie des travaux concernant la sécurisation de l'entrée du village sera réalisée au cours de l'année 2021 et que l'autre partie sera effectuée fin du 1^{er} trimestre 2022 en raison de l'attribution des subventions et de la fermeture de la centrale à béton.
- Il lui est rappelé que de nombreux projets réalisés aujourd'hui résultent d'une nonréalisation de ceux-ci précédemment et réclamés pour autant de longue date.

Les principaux travaux réalisés et à venir au cours de l'année sont donc énumérés :

- Création d'un verger conservatoire implanté autour des aires de jeux.
- Création d'un double City Park.
- Travaux de Bâtiments (Centre de loisirs, appartements Communaux).
- Sécurisation de la route de Varennes à l'entrée du village pour réduire la vitesse des véhicules RD8
- Boulangerie : Acquisition d'un four électrique et mise aux normes de l'atelier de fabrication et de la partie commerciale (printemps/été 2021).
- Installation d'un colombarium au cimetière.
- Divers travaux de voirie (remplacement des bouches d'égout défectueuses secteur lotissement route de Villiers/Vineux))
- Remplacement fin 2021 pompes de relevage secteur église (prise en charge par la Communauté de Communes de Chablis) Vidéo protection : sécurisation de l'Ecole, de la Mairie, de la Salle Polyvalente, du Centre de Loisirs et du City Park.
- Sécurisation de la route de Villiers/Vineux (pose d'un radar pédagogique en 2021, création d'un plateau surélevé et d'un ilot central pour arrêt et protection du car scolaire 2022).

AFFAIRES DIVERSES:

Monsieur le Maire précise que l'architecte en charge des travaux de la boulangerie se rendra sur place le vendredi 17 avril à 14h30 avec les représentants d'ENEDIS.

Un compte-rendu de cette visite sera communiqué au cours du prochain conseil municipal.

Un conseiller signale qu'une modification doit être faite au CITY PARK afin de protéger les enfants sur le petit terrain des tirs de ballon venant du grand terrain soit par l'apport d'un filet de protection ou le rajout de barrières de séparation supplémentaires

Monsieur le Maire prend note de cette remarque et interviendra aussitôt auprès de l'entreprise pour solutionner ce problème

Le conseil municipal sera invité à désigner également un référent jeune pour gérer le CITY PARK en appui du référent adulte.

Une conseillère informe le conseil que des courriers ont été distribués dans les boites aux lettres des 5 communes du SIVOS (Carisey, Dyé, Bernouil, Villiers-Vineux, Jaulges) et des courriers ont été adressés aux parlementaires pour s'opposer au transfert des élèves de Dyé et Bernouil, l'inspection académique confirme donc que pour la prochaine rentrée scolaire 2021/2020, il n'y aura pas de fermeture de classe.

L'ordre du jour étant vu, Le Maire propose de lever la séance à 21 heures 50. Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus. Le Maire,